

COMPTE RENDU CE CENTRE DE SANTE DU 21 SEPTEMBRE 2016

Dans l'objectif H2020 le Président nous fait un rappel des orientations. Sur le Centre de Santé de Paris une évolution significative quant au devenir des centres, réalisation d'un état des lieux précis, mise en place de système d'information ad hoc, recentrer le métier au cœur de nos préoccupations.

Séminaire des directeurs 10 et 11 OCTOBRE 2016 : présentation des actions H2020 le suivi et la mise en œuvre – axe managérial et DPC (avancée et mise en œuvre) – Présentation de la nouvelle équipe de la Direction du Réseau déterminante dans la nouvelle organisation avec leur rôle détaillé.

En ce qui concerne la prime variable dont seront bénéficiaires les salariés du Centre optique et les assistantes dentaires des centres de Santé, les modalités de mise en œuvre et de versement se précisent et feront l'objet d'une information consultation lors du prochain CE prévu le 20 octobre 2016

Dernier point c'est une information consultation sur les modifications intervenues dans la convention collective de la Mutualité ou accords applicables au sein de MGEN centres de santé sur l'année 2015 et qui correspond à :

- Intéressement/ participation
- NAO
- Composition de l'UES intégration de Mgen Technologies
- Complémentaire santé
- Formation professionnelle
- Moyens du dialogue social

Pour de plus amples détails sur chaque sujet nous vous invitons à contacter
la délégation CFDT. 7,square Max Hymans 75015 PARIS

Alain CHARRAS Délégué Central
Dominique DUTT Représentante syndicale au CE Centres de Santé

Bonne lecture à tous

Prochain CE 20 octobre 2016